

**Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire
Saint-Nazaire Associations – 15 mai 2019**

Les membres de l'association « Saint-Nazaire Associations » se sont réunis au Salon République à Saint-Nazaire, le 15 mai 2019 à 18h00 sur convocation du 26 avril 2019 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des modifications statutaires proposées, (preamble, articles 4 et 5),
- Débats puis votes

Le président constate à 18h00 que :

78 associations sont présentes et 24 associations sont dûment représentées par mandat.
102 associations adhérentes sont donc présentes ou représentées pour un quorum à 75,5.
4 membres associés avec voix consultatives sont présents
La Ville de Saint-Nazaire, membre fondateur, est représentée par la présence d'un élu.

Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale Extraordinaire peut donc délibérer valablement :

1^{ère} résolution :

Après lecture des modifications statutaires, les adhérents approuvent à l'unanimité les statuts.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire étant épuisé la séance est levée à 18h15.

Fait à Saint-Nazaire

Le 17 mai 2019

Pour l'association Saint-Nazaire Associations

Le président

M. Eddy Leclerc



Le secrétaire

M. Emmanuel Illiaquer

